

À La Flocellière, un château habité depuis 900 ans

À La Flocellière, Patrice et Erika de Vignial font revivre ce château habité depuis neuf siècles et qu'ils ont réhabilité par leurs propres moyens.

Patrimoine

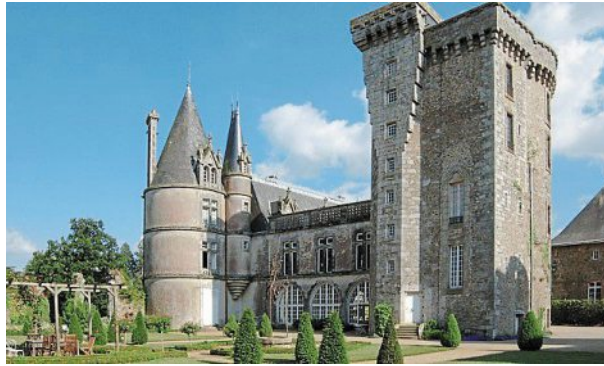
« On nous prenait pour des fous »
« J'ai tout de suite senti que les gens de la commune étaient malheureux de voir leur château à l'abandon et qu'ils allaient nous aider. » Voici comment le Vicomte de Vignial explique le rachat du château de La Flocellière, il y a maintenant quarante ans. « C'était un climat très positif quand nous sommes arrivés : fermiers, artisans, mairie s'intéressaient au projet. Mais je me suis rendu compte, parallèlement, qu'on pourrait mon épouse et moi, vivre au centre d'un village avec ses commerces et ses activités. Nous avons racheté un château totalement à l'abandon en 1979. Pour des raisons familiales d'abord car l'un de mes grands-oncles avait été le dernier marquis de La Flocellière mais aussi pour notre attachement à cette région et à son histoire. Nos familles nous prenaient pour des fous. »

Depuis le XI^e siècle

L'histoire du domaine est riche. Les premiers documents datent le château au XI^e siècle. Au Moyen Âge, ce fut l'une des principales forteresses du Bas Poitou. Le donjon, encore visible, date du XIII^e siècle et les agrandissements du XV^e siècle. Le tout lui donne sa forme actuelle.

Au XVI^e siècle, le château souffre des guerres de religions mais c'est au XVII^e siècle qu'il retrouve sa grandeur grâce à la famille Maillé-Brézé. Le lieu abrita alors les amours clandestines de Jacques Maillé-Brézé, officier du roi et premier marquis de La Flocellière avec une dame d'honneur de la reine Anne d'Autriche, Élisabeth Hamilton prénommée « la belle écossaise ». Jacques Maillé-Brézé se décida finalement à demander Élisabeth en mariage. Le lendemain de la cérémonie, elle mourut. Elle laissa un testament qui est à l'origine de la construction du couvent des Carmes dans le village. L'église est visible à côté du château.

Après Jacques Maillé-Brézé c'est la famille Granges Surgères qui s'installe dans la propriété. Pendant la Révolution, le château est incendié et



Vue aérienne du château (en haut à gauche) ; l'une des chambres restaurée (en haut à droite) ; le vicomte et la vicomtesse de Vignial (en bas à gauche) ; la façade du château (en bas à droite).

racheté par Bonnamy de Beffontaine à la fin du XIX^e siècle. Ce dernier s'illustra à la bataille de Moskowa en 1812 et entreprit la restauration de l'édifice tel qu'on peut le voir actuellement.

Au rachat : « une ruine inhabitable »

« Nous avons racheté une ruine, inhabitable, sans eau, sans électricité, sans chauffage, raconte le vicomte Patrice de Vignial. J'étais en poste à Paris comme consultant en gestion d'entreprises puis comme président de différentes entreprises industrielles. Pendant vingt ans, nous venions en vacances mais nous avons commencé des travaux dès les années 1980. Ils ont duré jusqu'en 2000 environ. »

Effectivement, après avoir fait plusieurs aménagements pour venir en vacances dans le donjon, le couple décide de restaurer aussi le pavillon Louis XIII en ajoutant une cuisine. Puis les communs à l'entrée qui étaient autrefois écuries et remises ont été rénovés. Dans ce même

endroit l'évêché de Luçon avait déjà fait des dortoirs pour accueillir les séminaires. « Nous en avons donc fait un lieu de réception avec au rez-de-chaussée trois grandes salles, une cuisine, un réfectoire et au premier étage une centaine de lits pour les mariages, les réunions de famille ou les groupes scolaires qui visitent le Puy du Fou. Du coup nous faisons chambres d'hôtes, location de gîtes et accueil de groupes. »

« Les châteaux doivent vivre »

Le château est inscrit au titre des monuments historiques et reçoit des aides mais le couple a subventionné 95 % des travaux. Depuis une dizaine d'années, il arrive à un point d'équilibre entre dépenses et recettes. C'était important aussi pour les époux de Vignial d'ouvrir le château au public et aux habitants de La Flocellière. Il faut dire qu'en plus du château, monumental, il y a le jardin terrasse comme à la mode du XVII^e siècle, le jardin médiéval, le parc bocager, le parc romantique et des jardins à l'italienne. « Les châteaux ne doivent pas seule-

ment être un lieu de vacances. Ils doivent vivre. On a ouvert le parc et participé à toutes les grandes manifestations autour du patrimoine et des jardins. Au début il y avait même des fêtes de village. Maintenant on a surtout une clientèle internationale : États-Unis, Australie, Extrême-Orient, Russie... Le mythe d'un logement au château fait rêver. Mais il y a des visites toute l'année sur rendez-vous. »

De la transmission

Une association des amis du château a été créée et organise une dizaine de spectacles par an, des concerts, des conférences littéraires. Comme souvent, les châtelains s'inscrivent dans la transmission : le fils du couple qui vivait en Thaïlande avec sa famille a repris la succession. Et leur fille a envie de revenir, elle aussi sur les terres de sa famille.

Renseignements et inscriptions auprès de Monsieur et Madame de Vignial au 02 51 57 22 03 ou sur flocelliere.chateau@gmail.com

Faits-divers

Arrêté avec un paillason et une montre dans son sac



La police nationale des Sables-d'Olonne a été appelée mardi 5 janvier pour une tentative de cambriolage.

PHOTO : ARCHIVES

Hier, vers 2 h, les policiers des Sables-d'Olonne ont été appelés au domicile d'un particulier réveillé en pleine nuit par des bruits anormaux. Ce dernier constatait des traces d'effraction sur sa porte d'entrée ainsi que sur son portail extérieur. Il mentionnait également la présence à proximité de son domicile d'un vélo ne lui appartenant pas.

Sur place, des policiers ont rapidement effectué des recherches aux abords immédiats du domicile, et ont repéré un individu au « comporte-

ment étrange, porteur d'un bâton à la main et d'un sac à dos, contenant divers objets hétéroclites : un rétroviseur de deux roues, un paillason et une montre de marque ».

L'homme de 37 ans, « alcoolisé et particulièrement excité », a été interpellé sans incident et conduit au commissariat de police pour être placé en garde à vue.

Il a reconnu que le vélo ne lui appartenait pas. Pour l'heure, les investigations se poursuivent pour tenter de mieux comprendre ses motivations.

Trois interpellations après le pillage d'une déchetterie

L'une des déchetteries du secteur de Mortagne-sur-Sèvre est la cible, depuis la fin du mois de novembre, de « nombreux vols de déchets à haute valeur ajoutée », appareils électriques, batteries ou encore vêtements, indique la gendarmerie de Mortagne. Les auteurs après avoir découpé le grillage, pénètrent dans le site et forcent un bâtiment abritant des déchets pour y commettre ces vols.

La gendarmerie de la commune a

donc mis en place un dispositif de surveillance. Ainsi, le 28 décembre, en soirée, trois individus, dont un mineur, sont interpellés alors qu'ils sont à l'intérieur du site, pour y sortir du matériel et l'entreposer dans leur véhicule. Les trois personnes interpellées ont été placées en garde à vue. Leur véhicule a été saisi par la justice, les deux majeurs se sont vus remettre une convocation devant le tribunal correctionnel. Le mineur a fait l'objet d'un rappel à la loi.

La Vendée en bref

Des vœux « en direct » fin janvier pour Luc Bouard

En janvier 2020, la cérémonie des vœux du maire à la population avait réuni 2 000 personnes au parc des expositions des Oudairies, à La Roche-sur-Yon. Les consignes sanitaires de lutte contre la pandémie de Covid-19 rendent l'événement impossible à organiser.

Quelles sont les alternatives prévues par le maire, Luc Bouard ? Fin décembre, l'élu a formulé des vœux dans une courte vidéo postée sur les réseaux sociaux. Un dispositif qui n'a pas de lien avec le Covid : il est utilisé depuis plusieurs années déjà par Luc Bouard. Pour les habitants de l'Agglo, une vidéo « À nous » a été postée ces jours-ci pour mettre en valeur quelques sites de treize communes de la collectivité.

Alors que le président du conseil départemental Yves Auvinet annonce des vœux en ligne et sur TV Vendée vendredi 8 janvier, la prochaine échéance annoncée par le service Communication de la Ville est la fin janvier : « Une émission télévisée est en préparation avec TV Vendée. Sur un for-



Luc Bouard, maire de La Roche-sur-Yon.

PHOTO : CAPTURE D'ÉCRAN

mat de 20 minutes réalisé dans les conditions du direct, le maire y évoquera plusieurs thématiques avec une animatrice. »

Le média télévisuel a été choisi « parce que le maire souhaite s'adresser aussi aux personnes qui ne sont pas forcément sur internet ».

Avec leurs fèves, ils s'engagent pour leur ville

Linda et David Dupont sont boulangers à Saint-Hilaire-de-Riez depuis douze ans. Et chaque année, à l'occasion de L'Épiphanie, ils proposent une nouvelle collection de fèves qu'ils imaginent eux-mêmes, aux couleurs de leur ville. « Nous travaillons depuis douze ans avec Panessiel, une entreprise basée à Grenoble, qui fabrique les fèves de nos galettes des rois. » Après avoir mis en lumière le Saint-Hilaire d'autrefois ou encore des sportives locales, ils ont cette fois choisi de proposer cinq fèves qui forment ensemble le logo d'Émo'Sion.

Cette jeune association hilairoise œuvre pour améliorer le quotidien et réaliser les rêves d'enfants malades, ou porteurs d'un handicap. Avec la pandémie de Covid-19, l'association a dû faire une croix sur la quasi-totalité de ses sources de financement. « Nous avons seulement pu faire une pêche à la truite, en mars. Nor-



Linda et David Dupont, gérants de la boulangerie Ô Divine saveur.

PHOTO : OUEST-FRANCE

malement, nous organisons aussi un théâtre, un ou deux vide-génériers, une soirée de gala... » liste Céline Roches, la présidente et fondatrice de l'association. Sur chacune des galettes des rois vendues, le couple de boulangers reversera 50 centimes à l'association.

Élagueur-grimpeur : un métier de haute voltige

Armé de ses cordes, ses mousquetons et de son casque, Cédric Drochon ressemble à un alpiniste. À l'aide de sa tronçonneuse, il grimpe aux arbres pour les sécuriser et leur faire une beauté.

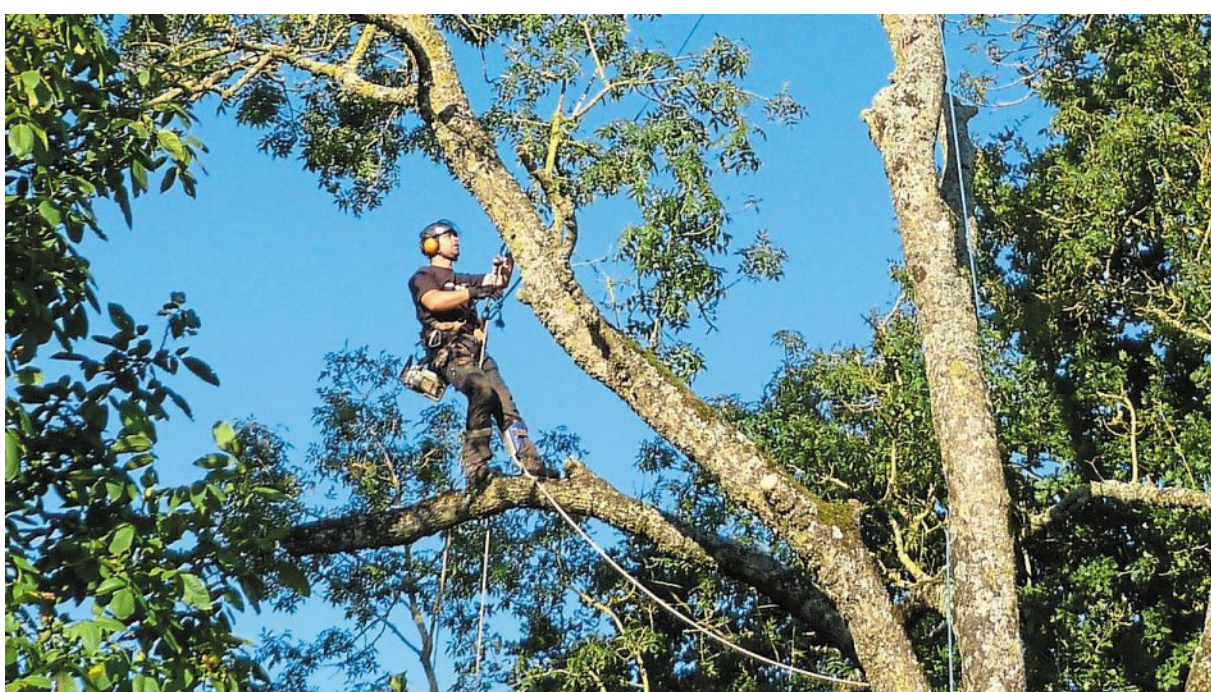
Passer ses journées, perché dans les arbres, à 20 mètres du sol. « Quel beau métier ! Même si je pense qu'il faut des qualités particulières. » Ne pas avoir froid aux yeux, sans doute. Depuis une vingtaine d'années, Cédric Drochon grimpe aux arbres. Son terrain de jeu ? Péault dans le Sud-Vendée.

Paysagiste de formation, Cédric Drochon a suivi un solide apprentissage à Tours, pour devenir élagueur-grimpeur. « Quatorze mois, dont le premier tiers sans toucher une tronçonneuse... On passait notre temps à grimper, à rouler de la corde et faire toutes sortes de nœuds. » Apprendre tous les aspects du métier. À manier le matériel tout en perfectionnant sa connaissance des arbres.

Harnaché, son casque sur la tête, avec ses cordes de rappel à la main et ses mousquetons à la ceinture, Cédric Drochon a des allures d'alpiniste. « On emploie le même matériel, hormis la tronçonneuse, bien sûr. »

Respect du végétal et sécurité maximale

L'élagueur-grimpeur intervient pour des questions de sécurité, lorsqu'un arbre risque de tomber ou devient gênant. Mais aussi, pour leur propre santé ou leur faire une beauté... « Quand on est au pied de certains vieux arbres, dont personne ne connaît l'âge, il faut rester humble. Où que l'on soit, on se doit de sauvegarder le patrimoine arboré. » Amoureux de la nature et respectueux du végétal, Cédric Drochon privilégie l'élagage à la corde « qui permet d'aller plus haut sans abîmer l'arbre



Cédric, en pleine action dans un frêne.

PHOTO : OUEST-FRANCE

qui reste un être vivant ».

Quand il parle de son boulot, c'est toujours avec passion, même s'il garde les pieds sur terre. « Le métier est très physique. L'ascension d'un arbre sur cordes, et sur une quinzaine de mètres, est un exercice violent... »

Sans compter les heures passées à travailler suspendu dans un harnais. Là, tout le corps doit répondre et être en éveil. « Ça demande beaucoup de concentration, une vigilance permanente, parce que, oui, le danger existe. » Qu'il vienne de la hauteur, des outils employés, de la chute des branches ou des conditions climatiques.

« Il faut avoir beaucoup de maîtrise de soi. Être calme, réfléchi. Celui qui a le goût du risque, qui veut repousser ses limites, se mettra en danger, reconnaît celui qui avec le temps admet qu'en vieillissant, on minimise les risques, on prend aussi plus de précautions. »

Les parcs, les jardins, la campagne ou la ville, son cadre de travail change tout le temps. Les pratiques, quant à elles, restent les mêmes. « Il s'agit d'établir un diagnostic car chaque arbre est différent. »

En fonction de la situation, il décide : une taille « sanitaire », qui consiste à enlever les branches mortes ou fra-

giles ; ou d'éclaircir l'arbre pour que le vent puisse passer et ainsi éviter la casse. « Le tout en veillant à respecter son port naturel. » Le plus courant reste le « démontage », enlever un arbre situé dans un endroit qui en interdit l'abattage, entre des habitations. L'élagueur coupe les branches et les descend à l'aide de cordes. Puis le tronc est scié en tranches, elles-mêmes descendues une par une. « Mon but a toujours été d'essayer de conserver l'arbre, en pratiquant une taille intelligente et raisonnée. »

Alain DUFRESNE.